

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

La Ville de Rouen, représentée par l'adjointe au maire chargée de la culture, Mme Catherine Morin-Desailly, habilitée à cette fin par délibération du conseil municipal du 9 février 2007, d'une part,

Et,

Le CHU-Hôpitaux de Rouen, représenté par son Directeur général, Monsieur Christian Paire, d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Le musée des Beaux-Arts et le musée Flaubert et d'Histoire de la médecine, présenteront du 2 mars au 20 mai 2007 l'exposition *Appendices*, présentant les oeuvres du duo d'artistes Alain Sonnevillle et Pierre-Claude De Castro.

Le mot choisi par Alain Sonnevillle et Pierre-Claude De Castro comme titre de la double exposition évoque, parmi d'innombrables significations, deux univers : la littérature et la médecine. D'un côté les appendices du corps humain, dont le plus célèbre a pour habitude de s'enflammer jusqu'à rendre inévitable son ablation immédiate, de l'autre ces précieux compléments à un ouvrage, où l'on trouve souvent les éléments les plus importants, que l'auteur a tenu à ajouter *in extremis*. Entre les deux trône bien sûr la figure de Flaubert, inspiration directe pour le duo d'artistes qui se reconnaît volontiers dans la curiosité scientifique effrénée et (apparemment) vaine de Bouvard et Pécuchet.

Leur réflexion sur le lien entre les êtres, s'exerce d'abord dans le cadre du duo, depuis une dizaine d'années qu'il existe. Les *Nocturnes* diffusés au musée Flaubert sont composés par l'électroencéphalogramme commun des deux artistes, enregistré lors d'une nuit de sommeil au musée, en une seule courbe. Ils aiment mélanger, superposer ou intervertir leurs rôles, leurs personnalités, leurs vies respectives. La communion permet peut-être d'aborder plus sereinement les mystères qui nous dépassent, ceux de la biologie en particulier. Notre moyen d'accès le plus simple à notre structure interne, la radiographie, permet à Sonnevillle et De Castro de rappeler l'éternel mystère de la vie dans les instants les plus anodins: parmi les *Films X* montrés au musée Flaubert, cette vision d'un crâne sifflant ingénument « Ce n'est qu'un au revoir ». Au musée des Beaux-Arts, *L'Origine du monde* de Courbet révèle, en plus du reste, son squelette, grâce à l'effet magique de l'hologramme lenticulaire. Mais les forces secrètes de la nature ne sont pas seulement à l'œuvre à l'intérieur de nous. Redécouverte dans un grenier après de longues années d'oubli, une série de diapositives a été la proie des micro-organismes, et les paysages qu'elles représentaient ont disparu sous l'invasion d'autres paysages, beaucoup plus beaux finalement, mais de cette beauté brute chère aux surréalistes, effrayante. D'où la nécessité pour Sonnevillle et De Castro, d'abord de rendre hommage à ce travail de l'ombre par le tirage en grand format, puis de commander une analyse scientifique du champignon et de la bactérie responsables, identifiant un nouveau duo d'artistes, entretenu dans un incubateur discrètement intégré à l'exposition.

Cette convention a pour objet de déterminer quelles seront les actions communes mises en place par le musée des Beaux-Arts et le musée Flaubert et d'Histoire de la médecine, et quelle en sera la répartition financière.

Article 1 : Répartition des dépenses

En dehors de l'aide à la production apportée aux artistes par chaque musée, les dépenses seront réparties de manière égale entre les deux institutions.

Article 2 : Les actions de communication

Les supports de communication, dont la conception est réalisée par les artistes, seront établis et validés conjointement. Le budget consacré aux actions de communication s'élève à 9.779 € T.T.C.

Le visuel des deux expositions sera commun.

Le plan de communication commun prévoit :

Affiche 40 x 60	460 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Affiche 120 x 180	780 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Carte com'	1 000 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Dépliant 3 volets	934 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Carton d'invitation	1 119 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Dossier de presse	800 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Communiqué de presse	50 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Pose des affiches 120 x 180	500 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Diffusion des affiches 40 x 60	1 000 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Insertions publicitaires	1 126 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Dîner de vernissage	450 €	Pris en charge par le musée des Beaux-Arts
Cocktail de vernissage	1 560 €	Pris en charge par le C.H.U.-Hôpitaux de Rouen
Total T.T.C.	9 779 €	

Le musée des Beaux-Arts prendra en charge l'impression des invitations, affiches 40 x 60, affiches 120 x 180, cartes com', dossiers de presse, le communiqué de presse, dépliant 3 volets, la pose et la diffusion des affiches, les insertions publicitaires et le dîner de vernissage

Le cocktail de vernissage sera préparé par le service de restauration du C.H.U. et pris en charge par le C.H.U.-Hôpitaux de Rouen

La visite de presse et la visite de vernissage se dérouleront le jeudi 1^{er} mars, en deux temps : elles commenceront par un rendez-vous au musée Flaubert et d'Histoire de la médecine, puis au musée de Beaux-Arts. Pour des raisons d'espace, le cocktail se déroulera au musée des Beaux-Arts.

Les cartons d'invitation au vernissage seront envoyés pas les deux musées.

Article 3 : Le catalogue d'exposition

Un catalogue d'exposition sera conçu par les artistes, y compris la maquette, et co-édité par les deux institutions muséales. Les frais d'impression, d'un montant de 6.790 € T.T.C. (six mille sept cent quatre vingt dix euros) seront à la charge du musée Flaubert et d'Histoire de la médecine.

Le travail de relecture sera mutualisé.

Le catalogue sera tiré à 1.000 exemplaires et mis en vente au prix de 13 € T.T.C. (treize euros).

Article 4 : Conception graphique

La conception graphique des documents de communication et du catalogue d'exposition sera réalisée par les artistes Alain Sonnevillle et Pierre-Claude De Castro. Pour ce travail, ils percevront 5.000 € T.T.C. (cinq mille euros toutes taxes comprises) pris en charge à part égale par les deux musées.

Article 5 : Production commune

Une œuvre, un hologramme lenticulaire représentant *L'origine du monde* de Gustave Courbet et son squelette, sera présentée dans chaque musée. Le coût de production de cette œuvre (1.241,44 € T.T.C.) sera réparti de manière égale entre les deux musées.

Article 6 : Synthèse de la répartition des coûts

Selon le budget prévisionnel commun, la répartition des coûts pour les actions communes est la suivante :

- musée des Beaux-Arts de Rouen : 11.489,74 € T.T.C. (onze mille quatre cent quatre vingt neuf euros et soixante quatorze centimes)
- C.H.U.-Hôpitaux de Rouen : 11.470,76 € T.T.C. (onze mille quatre cent soixante dix euros et soixante seize centimes).

Article 7 : Modifications

Toutes modifications des termes de la présente convention de partenariat, ne peuvent intervenir que par avenant. Toutefois, si des modifications minimales (plus ou moins 5 %) sur les coûts mentionnés dans les articles ci-dessus, les deux parties s'engagent soit à absorber le surcoût, soit à bénéficier de la baisse de prix.

Article 8 : Litiges

Dans le cas d'une réclamation, d'un différent ou d'une controverse pouvant naître de la présente convention ou d'événements non prévus à celle-ci, chacune des parties accepte que tout litige soit réglé d'un commun accord. Si les difficultés ne peuvent être réglées par les voies amiables, elles seront soumises aux tribunaux compétents de Rouen.

Article 9 : Durée de la convention

La convention prend effet à sa signature et prend fin 1 mois après la fermeture de l'exposition.

Fait à Rouen en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Rouen
L'adjointe au Maire chargée de la Culture

Pour le CHU-Hôpitaux de Rouen
Le Directeur Général